

## Règlement du Trophée Bernard Huguet 2018

Sont enregistrés pour cette compétition les écarts sur les vaches notées 6 points ou plus de :

- 4 points et plus pour les écarts extérieurs
- 5,5 points et plus pour les écarts intérieurs.

Les écarts sur les vaches sans corde ne sont pas pris en compte.

**Les critères :** Chaque écarteur devra remplir 3 critères :

- 1) avoir effectué un minimum de 20 écarts bonifiés au cours de la saison.
- 2) avoir effectué un minimum de 3 écarts retenus par vache sur 3 vaches différentes de sa ganaderia.
- 3) avoir effectué un minimum de 2 écarts retenus pour cette compétition en concours et Championnat de France sur des vaches notées 6 points ou plus.

**Critères de classement :**

1<sup>er</sup> critère : le nombre d'écarts bonifiés effectué lors des courses de Challenge, lors des concours du territoire Landes Béarn et lors du Championnat de France.

2<sup>ème</sup> critère : la meilleure moyenne.

Les 3 premiers au classement sont récompensés.

Tout cas non prévu dans cette compétition sera examiné et réglé par le Comité Régional Landes Béarn.